



Quel recours puis-je avoir après m'etre fait prélever par un si

Par **kouc52**, le **23/06/2010** à **04:47**

Bonjour,
je suis aller sur un site internet qui propose des films gratuit (la premiere demie heure seulement) après on a en théorie la possibillité de s'inscrire ou non j'utilise un pc portable et la transmission a été interrompu avant la fin des 30mn et je me suis retrouvé prélever d'un montant de 90€ je l'ai est contacté plusieurs fois mais il font la "soude oreille" puige avoir un recours d'avance merci